

Manifeste du groupe d'études helvétiques de Paris : "Au-dedans et au-dehors des vallées et à leurs propres frais"

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **10 (1964)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MANIFESTE DU GROUPE D'ÉTUDES HELVÉTIQUES DE PARIS

“ Au-dedans et au-dehors des vallées et à leurs propres frais ”

Alliance perpétuelle des Confédérés de 1291

Les Suisses résidant à l'étranger trouvent de plus en plus, dans leur état d'expatriés, l'occasion de réfléchir à la situation de leur pays.

Confrontés aux courants de pensée, aux forces politiques, économiques et sociales qui modifient le monde, ils s'interrogent sur la façon dont la Suisse accueille ces mouvements, comment elle y réagit, comment éventuellement elle contribue à les enrichir ou à les orienter selon son propre génie. Toutefois, il n'apparaît pas évident que, sur ces eaux agitées, la Suisse conserve la totale maîtrise de son destin.

Notre pays fut cité parfois dans le passé pour le civisme de ses citoyens et l'exemple d'une communauté politique harmonisant trois cultures différentes. Hier, à l'heure du péril, quand l'Europe était en proie au déchirement, la Suisse retrouvait d'instinct le sens de sa cohésion et de sa vocation. Aujourd'hui, dans la paix et l'abondance, au sein d'une Europe qui se construit, elle éprouve des difficultés à donner à cette cohésion et à cette vocation, une définition nouvelle.

Raison de juger :

Suisses de Paris, ou d'ailleurs dans le monde, nous témoignons par la nature même des préoccupations qui nous animent, notre filial attachement au pays. Ne pouvant pas encore exercer nos droits civiques, nous gardons le droit d'exercer notre jugement. En jugeant la Suisse, c'est nous que nous jugeons, car la Suisse est ce que nous sommes, comme elle peut être demain ce que nous voulons qu'elle soit.

D'un premier regard sur nous-mêmes apparaît la menace d'un goût toujours plus vif pour le « confort moral ». Ce confort laisse peu d'obstacles aux progrès insidieux du matérialisme. L'affaiblissement du sens civique en est une des conséquences.

Raison de craindre :

Il existe une « bonne conscience » helvétique, acquise à bon compte et que nourrit le spectacle des réussites matérielles. Elle tend à nous rendre plus sévères pour les autres que pour nous-mêmes. Tout se passe comme si la prospérité était une conseillère trop flatteuse qui cache nos faiblesses, diminue notre humilité et favorise l'autosatisfaction au détriment de l'autocritique.

Enclins à attribuer des réussites au mérite alors qu'elles doivent souvent beaucoup à la chance, nous sommes également menacés de perdre de vue la vraie finalité de notre destin, tel qu'il fut défini par les premiers bâtisseurs de notre pays ; un bonheur fondé sur des valeurs morales et une liberté qui ne peut vivre que par l'esprit.

Car, à côté des conquêtes matérielles et de toutes les réalités chiffrables, il apparaît que l'esprit est loin de trouver toujours son compte. Il n'est pas évident que notre progrès spirituel aille de pair avec notre progrès matériel. C'est à cet égard que l'on peut parler d'une « ambiguïté suisse ».

Raison d'être :

Où va la Suisse ? Où allons-nous ? Que voulons-nous ? Quelles forces nous entraînent ? Quelles pensées nous guident ? Quelle forme et quelle place devons-nous chercher à prendre dans l'Europe en construction ? Telles sont quelques-unes des interrogations qui se posent aujourd'hui à notre conscience. Ces questions sont généralement peu posées. Quand elles le sont, les réponses demeurent fragmentaires et parfois contradictoires.

Nous avons peu de goût pour les vrais débats. Nous vivons sur des acquis, en négligeant les mises à jour. Nous sommes plus disposés à suivre notre destin qu'à le précéder pour le conduire. Dans ce manque d'intérêt général pour les grands problèmes, dans cette « inéquation » de l'a Suisse au monde, nous voyons ce que l'on pourrait appeler « l'irréalité suisse ».

Raison d'espérer :

Ces impressions ont été ressenties en d'assez nombreuses occasions et avec assez de force, pour alarmer plusieurs citoyens suisses résidant à l'étranger, notamment à Paris, et pour susciter parmi eux une première mobilisation des esprits.

Ce texte est un des premiers signes de leur existence.

*
**

La Suisse, comme toutes les nations, est une communauté d'hommes attachés par le cœur et l'esprit à leur terre et à leurs traditions.

Foi et volonté :

Cependant, ce n'est pas l'harmonie géographique, ni la richesse du sol, ni l'unité de race et de culture qui constituent la source et la force du lien confédéral. La Suisse n'est pas un présent de la nature ; c'est une construction patiemment élaborée née de la foi et de la volonté des hommes et de vingt-deux Etats et qui ne subsiste que par elle.

La nature particulière de notre pays requiert donc de chaque citoyen une conscience éclairée, sans cesse renouvelée et approfondie, des raisons de son patriotisme ; création permanente, la Suisse attend de l'esprit civique de chacun qu'il participe librement à l'œuvre commune.

Ce que dit la Constitution :

En peu de mots, notre Constitution fédérale définit son but : « *Affermir l'Alliance des confédérés, maintenir et accroître l'unité, la force et l'honneur de la nation suisse... Les peuples des vingt-deux cantons souverains de la Suisse, unis par la présente Alliance, forment dans leur ensemble la Confédération suisse. Elle a pour but d'assurer l'indépendance de la Patrie contre l'Etranger, de maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur, de protéger la liberté et les droits des confédérés et d'accroître leur prospérité commune.* »

Démocratie = Participation :

La simplicité et l'évidence de ces propositions forment un contraste brutal avec la complexité des réalités nationales et internationales. Si la démocratie suisse fait de nous des participants et des responsables — et c'est bien là notre dignité de citoyens —, cela signifie qu'il appartient à chacun de nous de réfléchir, de dialoguer avec nos concitoyens et d'exprimer une opinion sur les problèmes que pose la nécessité d'accorder à ces principes fondamentaux les exigences de la vie moderne.

Intérêt général :

Les Suisses résidant à l'étranger n'ont pas pu partager jusqu'ici, avec leurs concitoyens de l'intérieur, l'honneur de participer à la vie civique du pays. S'ils souffrent d'être privés de l'exercice des droits politiques leur revendication n'a pas pour objet de satisfaire leur intérêt personnel.

Ils n'ont pas attendu que cette revendication soit satisfaite pour contribuer, dans l'esprit de l'Alliance des confédérés, à maintenir et accroître l'unité, la force et l'honneur du peuple suisse, et certains d'entre eux l'ont fait avec éclat.

S'ils revendiquent l'exercice de leurs droits politiques, c'est pour participer et servir. A l'heure où la solution des grands problèmes réclame la coopération de tous les citoyens, la leur peut être utile au pays.

Solidarité et civisme :

C'est en vue de la participation à l'examen et à la solution de l'ensemble de ces problèmes que des Suisses de l'étranger ont éprouvé le besoin de créer, sous l'égide de la Nouvelle Société Helvétique, des groupes d'études dont le premier s'est constitué à Paris, le 7 décembre 1963. Leur objet, dans un cadre de neutralité politique et confessionnelle, est de réunir les compatriotes d'opinion, de formation, de profession différentes animés par le souci de s'informer et d'échanger leurs vues sur toutes les questions qui intéressent le pays. Ils s'interrogent sur tous les moyens propres à fortifier entre eux, aussi bien qu'avec l'intérieur, la solidarité confédérale et le sens civique. Ils estiment que dans une ère caractérisée par l'intensité et la rapidité des échanges d'idées, de connaissances et de biens, leur expérience et leur réflexion peuvent constituer un apport non négligeable à la vie civique du pays.

Il y a cinquante ans :

A une époque qui n'était pas sans présenter maintes analogies avec la nôtre — il y a cinquante ans — quelques compatriotes fondèrent à l'intérieur de nos frontières des groupes d'étude civique qui furent à l'origine de la Nouvelle Société Helvétique.

Demain :

Toutes proportions gardées, c'est dans le même esprit que le Groupe d'Etudes Helvétiques de Paris souhaite que dans toutes les communautés suisses de l'étranger d'autres groupes se constituent, de façon à créer un réseau où circulera un courant d'idées utiles au bien commun.

Paris, avril 1964.

Groupe d'Etudes Helvétiques de Paris.